



CCMA du 13 avril 2023

Déclaration liminaire CGT Enseignement privé Normandie

Mesdames, Messieurs,

Nous aurions espéré, pour cette séance d'installation de la nouvelle CCMA d'une Normandie réunie, que Madame la rectrice vienne saluer les représentants du personnel. Raté. Tant pis.

Nous tenons aujourd'hui cette CCMA dans une période de **mobilisations historiques** contre un projet de réforme des retraites brutal, injuste et rejeté par la très grande majorité de la population. Les enseignant-es y sont très majoritairement hostiles, malgré ce que peut en dire le Ministre Pap Ndiaye dans les médias. Rien ne justifie le report de l'âge légal et l'augmentation de la durée de cotisation si ce n'est la volonté politique de réduire les droits et de faire peser sur les seul-es salarié-es le financement de nos retraites. Nous vous suggérons d'ailleurs, avec un peu d'humour, mais malheureusement une certaine crainte, d'anticiper des dotations budgétaires afin d'équiper les établissements d'ascenseurs ou les collègues de prothèses auditives pour leur garantir des conditions d'exercice satisfaisantes dans les années à venir.

Une autre réforme des retraites est possible, mettant à contribution le capital et les superprofits pour revenir à la retraite à 60 ans, sans décote. Après le covid, dans un contexte de guerre en Europe, de crise énergétique et d'une inflation sans précédent, la logique du Président de la République est absurde et dangereuse.

De nombreux collègues se sont mis en grève, y compris dans les établissements privés, dans des proportions exceptionnelles. À l'occasion de cette CCMA, nous demandons d'ailleurs que les **retraits de salaire pour fait de grève** soient appliqués selon le même rythme que celui mis en œuvre pour l'avancement des maîtres auxiliaires et leur augmentation de rémunération. Cela nous laissera deux ans pour nous préparer financièrement...

Évoquons les salaires maintenant. Même si le rectorat ne décide pas de la rémunération de ses personnels, il nous semble indispensable que tous ses plus hauts cadres puissent faire remonter le sentiment général des agents : **il est essentiel que l'Éducation Nationale paye à sa juste valeur le travail des personnels** qui ont à cœur de remplir leur mission, former la jeunesse et préparer son avenir.

Personne ne doute aujourd'hui de l'urgence à **revaloriser, et nettement, nos salaires**. Le décrochage des 20 dernières années occasionne un déclassé vertigineux de nos métiers. Nous exprimons ici notre désaccord profond avec la logique du « Pacte enseignant », une prétendue revalorisation destinée en réalité à imposer aux personnels une augmentation de leur charge de travail pour espérer gagner davantage. Les personnels que nous représentons ne veulent pas de cette « usine à gaz » et demandent une hausse significative du salaire indiciaire, sans nouvelle contrepartie.

Cette instance de concertation, la CCMA, est aussi le lieu pour vous faire remonter nos inquiétudes. De nombreux personnels (enseignants ou de l'administration) ne vont pas bien. **Ils manquent de reconnaissance**, de moyens pour exercer correctement leurs missions et sont submergés par des contraintes administratives de plus en plus déconnectées de la réalité.

.../...

À titre d'exemple, **l'inclusion crée de grandes tensions**, des incompréhensions et un sentiment de gâchis dans les équipes. « Trop d'inclusion tue l'inclusion ». Avec des augmentations exponentielles du nombre d'élèves bénéficiaires d'aménagements ou de dispositifs particuliers, et sans moyens supplémentaires, comment exercer convenablement ? Nous assistons impuissant-es, à ce que nos établissements et nos classes deviennent le réceptacle de **tous les maux de la société**. Actuellement, nous assistons à l'inversion de la norme : les élèves sans besoin particulier semblent parfois être en inclusion.

Les **relations avec les parents**, qui s'expriment parfois via les ENT, sans filtre, comme ils peuvent le faire sur les réseaux sociaux, permettent de mesurer à quel point ils sont inquiets, à quel point ils « sur-protègent leurs enfants » et, in fine, à quel point la société va mal. Il est temps que l'administration en prenne la mesure et ne laisse pas ses agents seuls au front.

Un mot pour terminer, qui vous aurait manqué si nous ne l'avions pas abordé : la **mixité des publics en lycée professionnel**. Avez-vous déjà croisé un chef d'établissement convaincu du bienfait de ce dispositif pour les jeunes et la qualité de leur formation ? Nous, non. Nous avons systématiquement rencontré des chefs d'établissement, ou des inspecteurs, qui prônent cette mise en place « *pour des raisons financières* », ou « *parce que les autres le font...* ». À la CGT, nous considérons que ce ne sont pas de bons objectifs, et que c'est sans doute ce qui conduit à tant de rejet et de difficulté de mise en œuvre dans les établissements. Les élèves, les personnels, méritent mieux que ça.

Merci pour votre attention.

Pour la CGT Enseignement privé
Christelle SEBAHI - Serge VALLET
Élu-es CCMA